

# Tremplin Migrant (e)s – Portfolio



Projet initié par Autremonde



et l'iriv



avec

Femmes Égalité



# Sommaire

- 1.** Contexte du projet en Ile de France et en Europe
- 2.** Objet du projet Tremplin Migrant (e)s
- 3.** Qu'est-ce que le bénévolat
- 4.** Cadre du bénévolat en France – l'association
- 5.** L'engagement bénévole des migrants
- 6.** L'engagement bénévole des femmes migrantes – l'importance du genre
  
- 7.** Un portfolio
  - 7.1** Identifier votre expérience bénévole – activités et missions
  - 7.2** Préciser vos motivations – raisons de s'engager
  - 7.3** Penser aux freins/obstacles à un engagement bénévole – difficultés à surmonter
  - 7.4** Réfléchir aux atouts d'un bénévolat
  - 7.5** Identifier les compétences que vous avez développées
  - 7.6** Envisager les manières d'utiliser votre expérience bénévole – une passerelle ou un passeport
  
- 8.** Vos suggestions
- 9.** Associations ayant participé au projet Tremplin Migrant (e) s
- 10.** Bibliographie et contacts

# 1. Contexte du projet Tremplin Migrant (e)s

**Migration** Les migrants sont en but à une discrimination liée à leur origine pour accéder à des responsabilités au sein de la société. Elle est souvent évoquée sur le marché de l'emploi, elle est plus méconnue pour les fonctions associatives bénévoles.

En dehors des associations de migrants à vocation communautaire, les migrants sont le plus souvent considérés comme un public et non comme des acteurs à part entière au sein des associations. Quand ils s'engagent, ils sont en outre cantonnés à certains rôles (médiateurs entre leur communauté et les institutions, animateurs d'événements multiculturels...).

Le projet Tremplin Migrant(e)s insiste sur le rôle du bénévolat comme vecteur d'intégration dans la société et en particulier auprès des femmes migrantes

## En Ile de France et en Europe

Le projet est soutenu par le Fonds de soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en Ile de France et l'Egalité entre les femmes et les hommes.

Ces fonds gérés par le Conseil régional d'Ile de France s'inscrivent dans le cadre du Fonds Social européen (FSE)

## Les partenaires du projet

### Autremonde (depuis 1995)

- Une association pour encourager le bénévolat des jeunes et pour lutter contre toute forme d'exclusion ;
- Des missions avec les migrants : des ateliers socio-linguistiques dans des foyers et des permanences juridiques

### L'iriv (depuis 1997)

- Un Institut de recherche, d'information et de formation sur le bénévolat et l'éducation tout au long de la vie ;
- Des études sur la migration, le bénévolat comme vecteur d'intégration des migrants et un programme de formation sur la médiation interculturelle ;

### Femmes Egalité

- Une association pour défendre les droits et soutenir les revendications des femmes des milieux populaires
- un accompagnement pour les femmes migrantes pour régulariser leur situation

## 2. Objet du projet Tremplin Migrant (e)s

### *Objet*

Accompagner les migrants pour lutter contre la discrimination dont ils peuvent être l'objet pour accéder aux responsabilités bénévoles, avec un accent particulier porté à la difficulté que rencontrent les femmes migrantes à devenir des responsables bénévoles dans les associations généralistes. Le projet Tremplin Migrant(e)s veut insister sur le rôle du bénévolat comme vecteur d'intégration dans la société et en particulier auprès des femmes migrantes.

### *Résultats attendus*

- Sensibiliser les migrants aux enjeux du bénévolat pour lutter contre la discrimination dont ils peuvent être victimes ;
- Sensibiliser les associations au bénévolat des migrants et identifier les freins qui pourraient empêcher leur engagement associatif ;
- Mener un travail collaboratif avec les migrants, les associations, les collectivités locales pour identifier, formaliser et valoriser les compétences acquises par les migrants grâce à un bénévolat – un portfolio ;
- Mesurer l'impact sur les migrants des bénéfices d'un engagement associatif – expérimenter le portfolio auprès de groupes cibles ;
- Diffuser la démarche auprès de groupes de migrants et d'associations

### *Une inspiration européenne : le projet Involve*

Le projet Involve a été initié et dirigé par le Centre européen du Volontariat (CEV) , association sans but lucratif (asbl) qui regroupe les Centres nationaux du bénévolat/volontariat en Europe.

Réalisé entre 2005 et 2006, le projet Involve a regroupé sept pays européens (Allemagne, Autriche, Espagne, France, Hongrie, Pays-Bas et Royaume-Uni).

Son objet était de promouvoir l'intégration des étrangers non communautaires (ressortissants de pays tiers) par le biais du bénévolat/volontariat.

Ses conclusions ont été les suivantes ;

- La faible information dont on dispose en Europe sur l'engagement bénévole des étrangers ;
- Un état des lieux dans les 7 pays sur le bénévolat des migrants
- Une liste des obstacles à l'engagement bénévole des étrangers dans les associations généralistes ;
- Des exemples de bonnes pratiques dans chacun des 7 pays.
- Des recommandations aux décideurs publics aux niveaux local, régional, national et européen

Source : [www.involve-europe.eu](http://www.involve-europe.eu)

### 3. Bénévolat ou volontariat?

**Définition** Quelles notions caractérisent le bénévolat

- Le don de soi : un acte altruiste ;
- L'engagement : l'acte est volontaire
- La liberté : ce n'est pas une obligation
- Le désintéressement : sans but lucratif
- Un engagement au sein d'un groupe : en général l'association
- L'intérêt général : au service de la Communauté

**Différence entre bénévoles et volontaires**

Le bénévolat n'a pas de statut. Seules certaines dispositions concernent les bénévoles (par exemple le congé de formation pour certaines fonctions). C'est une activité accessoire d'un statut principal. Un étudiant ou un retraité bénévole relève par exemple pour la protection sociale de son statut d'étudiant ou de retraité

Le volontariat est une activité à plein temps, pendant une certaine durée, dans le cadre d'un contrat. Il bénéficie d'un statut. Il autorise une indemnité qui n'est pas un salaire. C'est un statut intermédiaire entre le bénévolat et le volontariat. Ce statut a été créé pour aider les associations à bénéficier d'une main d'œuvre permanente et à permettre

#### Formes de volontariat

il existe différentes formes de volontariat :

- Le volontariat des Sapeurs-pompiers : leur statut est régi par loi de 1996
- Le Volontariat de solidarité internationale : il est régi par la loi de 2005 ;
- Le Service civique volontaire : prévu par une loi de 2000, il a été relancé par la loi de 2010 ;
- Le volontariat international en entreprise (VIE) il a remplacé en 2000 la coopération d'antan
- Le volontariat associatif : prévu par une loi de 2006 crée, aux côtés du salariat et du bénévolat, un contrat de **volontariat associatif** qui s'adresse à toute personne de plus de 16 ans
- Le Service volontaire européen : lancé par la Commission européenne en 1996, il a servi de modèle au service volontaire français ;

Source : Halba (B), Guide pratique du bénévolat, Larousse, Paris, 2011

## 4. Cadre et importance du bénévolat en France ?

**Définition** L'association est le cadre privilégié de l'engagement bénévole mais vous pouvez aussi vous engager dans une commune, dans un syndicat (politique ou professionnel), dans une institution publique (école, hôpital,...) ou dans un lieu de culte (paroisse, mosquée, synagogue, temple...)

**Importance** La France compte environ un millions d'associations. Chaque année entre 50 et 70 000 associations se créent. Des associations disparaissent mais leur dissolution n'est pas toujours déclarée.

Les bénévoles français sont 14 millions en 2011 ce qui représente un Français adulte sur quatre. Ce n'est donc pas un phénomène marginal.

**Profil** Le profil type du bénévole français est le suivant :

- Plutôt un homme : 30% d'hommes contre 22% de femmes sont bénévoles ;
- D'âge moyen : entre 35 et 55 ans ;
- Les agriculteurs, les enseignants et les cadres sont les plus engagés ;
- Les bénévoles sont plus nombreux dans les petites communes (moins de 2000 habitants) et sont donc plus présents dans les zones rurales.

**Source : INSEE, Paris, 2002.**

### Le bénévolat associatif - La loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 relative au contrat d'association

L'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices. Elle est régie, quant à sa validité, par les principes généraux du droit applicables aux contrats et obligations.

### Droit des associations pour les étrangers

Depuis la loi n° 81-909 du 9 octobre 1981 (JO du 10 octobre 1981), toutes les discriminations à l'encontre des étrangers sont abrogées. La loi rétablit ainsi la liberté d'association pour tous, ressortissants nationaux ou étrangers.

**Source : <http://www.legifrance.gouv.fr>**

### Le bénévolat consulaire

Les bénévoles peuvent également s'engager dans des structures locales qui n'ont pas de statut associatif : conseil de jeune, conseil de quartier.... Ce sont des lieux où ils se réunissent régulièrement et échangent des idées

### Le bénévolat informel

Il existe enfin une dernière forme de bénévolat, hors structure. Il peut s'agir de coordinations ou de rassemblements divers qui se forment pour défendre une cause ou organiser une manifestation et disparaissent aussi facilement qu'ils se sont créés. Internet a favorisé ce genre de mobilisations instantanées.

## 5. L'engagement des migrants

Une facette importante de l'intégration des étrangers en France est leur participation aux activités de la cité, notamment aux activités bénévoles même si pour des raisons de « tabou, prétendument républicain » selon l'expression du Haut Conseil à l'Intégration (2002), il n'est pas possible dans les enquêtes nationales, « même à des fins purement statistiques et sous le couvert de l'anonymat » d'isoler la part des immigrés dans les populations étudiées, par exemple la population bénévole

Si très peu d'études ont été menées en France sur la thématique spécifique du bénévolat des migrants, au niveau européen, en revanche, la thématique du bénévolat des migrants a été abordée à l'occasion de deux projets : Mem-Vol (2003) et Involve (2005-2006).

### **MEM-VOL- Migrants and Ethnic Minorities Volunteering**

Ce projet a réuni 6 pays européens en 2003. Il a permis d'initier une réflexion à un niveau européen, sur un sujet original : le bénévolat comme vecteur d'intégration. Le réseau européen créé a permis d'échanger les expériences nationales et de présenter des états des lieux des situations nationales.

### **Involve : l'engagement bénévole et civique des migrants et des minorités ethniques comme vecteur d'intégration sociale**

Ce projet a considéré l'engagement bénévole des migrants et minorités ethniques comme un vecteur d'intégration dans la société hôte sans nécessairement envisager l'aspect professionnel (marché du travail), considérant que pour certains étrangers (non Européens) l'autorisation de travailler n'est pas toujours possible

## Quels engagements pour les bénévoles migrants ?

Tous les champs de la vie associative sont évidemment ouverts aux populations issues de l'immigration. Sept actions semblent néanmoins des domaines où l'engagement bénévole de ces populations devraient pouvoir être favorisé plus facilement.

- L'apprentissage du français, l'accompagnement à la scolarité et les activités périscolaires (actions financées essentiellement par le FASILD) ;
- Les actions culturelles : pour se retrouver ensemble, conserver des liens privilégiés avec le pays d'origine mais aussi faire connaître sa culture à la société d'accueil ;
- La médiation : partie sur une base bénévole (Grands frères, Femmes-relais), ces activités sont devenues des métiers à part entière ;
- La formation et l'emploi : dans les missions locales et dans les associations, des actions de parrainage ou de tutorat ;
- L'accès au logement : des associations pour informer sur les démarches et possibilités d'aide comme l'association Droit au logement (DAL) ;
- La prévention et l'information en matière de santé : des migrants de plus en plus nombreux s'engagent dans ces associations pour informer les populations immigrées isolées des soins dont elles peuvent bénéficier ;
- L'information sur les droits : des consultations juridiques gratuites aux populations issues de l'immigration.

**Source : Halba (Bénédicte), Involve, [www.involve-europe.eu](http://www.involve-europe.eu), Paris, 2006 et Mem-Vol, [www.mem-volunteering.net](http://www.mem-volunteering.net), 2003**

## 6. L'engagement des femmes migrantes

La question de l'engagement des femmes migrantes dans la vie associative se pose de manière singulière et se différencie de celle des hommes migrants. Les femmes migrantes sont souvent dans une situation complexe face au marché de l'emploi. Elles migrent pour des raisons économiques et cherchent à trouver un emploi pour assurer leur survie et celle de leurs enfants. Leur investissement dans la vie associative s'inscrit dans cette stratégie. Elles créent leurs propres associations où elles apprennent les rouages de la vie administrative française. Un engagement associatif est souvent le premier apprentissage nécessaire pour comprendre la société d'accueil et se rôder aux complexités administratives. C'est un premier pallier vers une intégration à plus long terme .

### Des associations interculturelles

Elles regroupent des femmes d'origines diverses de migrations plus ou moins récentes, du Portugal ou d'Espagne, des pays de l'Est, d'Afrique du Nord ou sub saharienne ou encore d'Asie. Ce brassage permet de dépasser les contraintes des communautés et les pressions qui peuvent y être associées. Cela leur permet également de contrebalancer et de relativiser le poids de culture traditionnelle qui peut être défavorable à l'émancipation féminine. Ces associations permettent de valoriser les savoirs que les femmes ont acquis soit dans leur pays d'origine soit dans leurs parcours migratoires et de donner une image positive d'intégration à leurs enfants. Elles interviennent en général sur les conditions de vie qu'elles rencontrent.

Ces associations permettent aussi aux femmes de faire des ponts entre leur culture d'origine et celle du pays d'accueil et de lutter contre la montée des intégrismes et la dégradation de la vie sociale. Dans les quartiers qui subissent la dépression socio-économique, elles fonctionnent comme des projets passerelle avec les centre ville.

### Des initiatives solidaires

Elles se créent le plus souvent sous forme associative. Dans les associations, les femmes enclenchent des démarches d'émancipation. Les liens entre activités et association sont forts car les femmes veulent partager leurs savoirs pour répondre à des besoins fondamentaux de types variés : alimentation, éducation, besoins relationnels.

Ce choix associatif favorise la mobilisation collective nécessaire à l'entreprenariat collectif. Les femmes se sentent plus fortes ensemble. Le collectif permet de compenser les faiblesses et les fragilités individuelles. Il permet une mobilisation d'un nombre important de femmes lors d'événements particuliers

Cette dynamique associative permet également de prendre en compte les temporalités nécessaires à l'intégration des rythmes d'apprentissage et des temps de maturation et de construction Elle permet de gérer la déstabilisation de la sphère familiale que peut engendrer une création d'activités et de proposer un équilibre entre vie familiale et vie professionnelle

**Source : Hersent (Madeleine), Femmes, économie et développement, Eres, Paris, 2011**

## 7. Un portfolio pour valoriser votre expérience bénévole

### démarche

Le portfolio vous propose une démarche en plusieurs étapes .

- Décrire votre expérience bénévole
- Préciser vos motivations
- Tenir compte des freins/obstacles au bénévolat
- Valoriser votre expérience bénévole en l'exprimant en compétences
- Utiliser votre expérience bénévole dans votre vie sociale ou professionnelle ;

### fonctions

Un portfolio remplit 6 grandes fonctions :

- Un **aide-mémoire** : pour vous souvenir de ce que vous avez fait
- Un **outil évolutif** : à actualiser en fonction de vos expériences
- Un **outil de conservation** : pour vous permettre de garder une trace de vos activités bénévoles
- Un **outil d'évaluation** : pour que vous puissiez faire un bilan de votre expérience
- Une **base de données personnelles** : pour pouvoir suivre votre parcours bénévole
- Une **valorisation des compétences** : un portfolio n'est pas un diplôme mais une formalisation de votre expérience

### Exemples de portfolios, passeports, livrets d'engagement

Plusieurs outils ont été proposés pour valoriser un bénévolat :

- Un portfolio de compétences bénévoles proposé par le projet Vaeb- Valoriser les acquis d'une expérience bénévole accessible sur : [www.eEuropeassociations.net](http://www.eEuropeassociations.net)
- Un portfolio pour les étudiants bénévoles proposé par le projet Bénévolat et compétences accessible sur [www.animafac.net](http://www.animafac.net) ;
- Le livret d'engagement proposé par la Direction régionale de la Jeunesse et des Sports de Bretagne accessible sur : [www.mjsbretagne.jeunesse-sports.gouv.fr](http://www.mjsbretagne.jeunesse-sports.gouv.fr) ;
- Le livret d'engagement civique proposé par l'Agence civique accessible sur : [www.service-civique.gouv.fr](http://www.service-civique.gouv.fr) ;
- Un passeport pour l'engagement bénévole proposé par France bénévolat accessible sur : [www.passeport-benevole.org/](http://www.passeport-benevole.org/)

Source : Halba (Bénédicte), Guide pratique du bénévolat, Larousse, Paris, 2011

## 7.1 Identifier votre expérience bénévole

### *Auto-Biographie bénévole*

Si vous avez été bénévole dans une association, vous devez d'abord vous souvenir de ce que vous avez fait.

La première étape est de décrire votre expérience sous forme d'une autobiographie bénévole en répondant aux questions suivantes :

### *questions*

1. quand avez-vous été bénévole ?
2. combien de temps a duré votre engagement bénévole ?
3. dans quelle(s) association(s) avez-vous été bénévole ?
4. pouvez-vous décrire en quelques lignes l'objet de cette association ?
5. quelle(s) mission(s) avez-vous remplie (s) ?
6. avez-vous été un bénévole élu (président, trésorier, secrétaire général ?)
7. avez-vous été un bénévole « terrain » ? de quelles activités vous occupiez-vous ?
8. avez-vous gardé des traces de votre bénévolat : plaquette, comptes-rendus, affiches... ?

### *Témoignage*

Sanaa est d'origine mauritanienne.

Elle s'est engagée à 15 ans dans un conseil de jeune de son quartier.

Elle participait régulièrement aux réunions qui étaient organisées pour faire des propositions à la mairie et aux acteurs publics pour améliorer la vie des jeunes, et favoriser leur intégration.

Elle a été élue au niveau départemental puis national de ces Conseils de Jeunes. Elle a gravi peu à peu tous les échelons.

Elle a participé à la Semaine internationale de lutte contre le racisme au Canada.

Elle a appris à prendre la parole en public, à défendre un point de vue, à écouter des avis divergents, à proposer des solutions constructives.

D'autres jeunes de son âge qui s'étaient engagés en même temps qu'elle dans ces conseils de jeune ont eu des propositions de partis politiques. Sanaa a préféré rester en dehors de la politique.

Son expérience associative lui a permis de trouver sa voie pour sa formation : elle a décidé d'être conseillère en insertion. Elle a pu valider son expérience associative comme deux années d'expérience professionnelle.

Elle a créé une association dans le Val d'Oise, « Agir pour réussir » qui accompagne des jeunes dans une situation d'échec scolaire.

## 7.2 Préciser vos motivations pour être bénévole

- Motivations**
1. utiliser utilement votre temps
  2. défendre une cause
  3. apprendre des choses
  4. rencontrer des gens
  5. mettre en pratique un savoir
  6. transmettre
  7. échanger des expériences
  8. se faire connaître ou reconnaître
  9. pouvoir agir sur les choses

- Motivations propres aux migrants**
1. Avoir l'occasion de connaître différemment la société française
  2. Rencontrer des gens que je n'aurais pas rencontrés autrement
  3. Améliorer mon français en le mettant en pratique

## Témoignages

Interrogés lors des séminaires organisés pour leur présenter le projet « Tremplin Migrant(e)s », les migrants et associations qui ont participé ont proposé les raisons suivantes :

- Le bénévolat peut permettre de trouver une voie professionnelle. Il permet d'expérimenter une activité pour en faire sa profession.
- Le bénévolat est une bonne transition pour s'adapter à la vie professionnelle et ses obligations (horaires, missions à remplir, bilan...)
- Le bénévolat permet de se sentir valorisé, d'être reconnu socialement
- Le bénévolat permet de développer un réseau d'échanges et de savoirs
- Le bénévolat peut parfois développer un esprit de compétition. C'est le cas dans le Centre social Françoise Dolto de Savigny le Temple (Seine et Marne) où chaque année est attribué le prix du meilleur bénévole. La concurrence est vive entre bénévoles

Le portfolio proposé par le projet Tremplin Migrant(e)s sera utilisé comme support pédagogique pour les cours dispensés lors des Ateliers Socio-Linguistiques (ASL) dans plusieurs associations ou centres sociaux. Il peut motiver les participants à ces ateliers à s'engager comme bénévole.

### 7.3 Penser aux freins/obstacles à un bénévolat

#### *Freins et obstacles*

Voici les raisons les plus couramment invoquées par les personnes qui ne sont pas, ou plus, bénévoles

1. je n'ai pas le temps
2. on ne me l'a pas demandé
3. je ne sais pas à qui m'adresser
4. je ne sais pas quoi faire pour les associations
5. j'ai été déçu(e) par une expérience bénévole
6. ça ne m'intéresse pas

#### *Freins et obstacles propres aux migrants*

Voici les difficultés propres aux migrants :

1. ma situation ne me le permet pas : je n'ai pas de papiers
2. je ne parle pas assez bien le français : je ne saurais pas répondre aux questions
3. je ne connais personne dans les associations
4. je ne sais pas si j'ai le droit d'être bénévole
5. une association m'aide, je ne sais pas comment je peux les aider

#### **Freins identifiés**

- un frein statutaire : quand on est en attente de papiers, on hésite à être bénévole à cause de son statut précaire;
- un frein linguistique : la maîtrise du français est une condition presque tacite pour être bénévole dans une association, quelle que soit la mission exercée
- un frein psychologique : le bénévolat est fondé sur l'estime de soi et des compétences ou savoirs que l'on peut transmettre ; quand on est étranger et confronté à des difficultés multiples, on doute de soi et de ses capacités ;
- un frein éducatif : quand on est migrant, on voit les associations comme des prestataires de services sans imaginer que l'on puisse à son tour participer ;
- un frein institutionnel : les associations considèrent souvent les migrants comme des publics et non comme des partenaires ; l'accès aux fonctions bénévoles élues est difficile pour les migrants ;
- un frein financier : la première préoccupation est de gagner sa vie, les petits boulots et la précarité professionnelle sont des obstacles pour être bénévoles ;
- un frein « sociétal » : l'image négative que leur renvoie parfois le pays d'accueil n'incite pas les migrants à s'engager dans des associations « généralistes » ;
- un frein administratif : créer et développer une association nécessite de suivre des procédures qui peuvent rebuter les migrants .

**Source : Halba (Bénédicte), Involve, [www.involve-europe.eu](http://www.involve-europe.eu) , Paris, 2006 et Mem-Vol, [www.mem-volunteering.net](http://www.mem-volunteering.net), 2003**

## 7.4 Réfléchir aux atouts d'un bénévolat

### *Vie personnelle*

Dans votre vie, vous avez un rôle qui vous est attribué :

1. Vous êtes le fils/la fille (de vos parents)
2. Vous êtes la sœur ou le frère
3. Vous êtes le mari ou la femme
4. Vous êtes le père ou la mère

### *Vie sociale*

Grâce au bénévolat, vous pouvez remplir de nouvelles responsabilités que vous avez choisies :

1. vous avez un nouveau statut
2. vous prenez en charge des activités ou des responsabilités nouvelles
2. vous ne vous représentez pas à titre personnel (dimension individuelle) mais au nom de votre association, vous avez une autre dimension, collective

### *Vie profession- nelle*

Votre bénévolat peut vous permettre de tester de nouvelles aptitudes dont vous ne vous saviez pas capables :

1. Vous pouvez mettre en pratique un enseignement théorique
2. Vous pouvez expérimenter de nouvelles activités
3. Vous pouvez mettre en valeur des talents que vous n'aviez pas eu l'occasion d'utiliser

## Témoignages

Interrogés lors des séminaires organisés pour leur présenter le projet « Tremplin Migrant(e)s », les migrants et associations participantes ont fait les propositions suivantes :

- Le bénévolat est une des formes de l'humanisme contemporain (Centre social de Savigny le Temple)
- En s'engageant comme bénévoles, les migrants, et notamment les femmes prennent conscience qu'elles ont des droits (Femmes égalité)
- Le bénévolat est une démarche individuelle au service d'un projet collectif
- Le bénévolat permet de rompre avec l'isolement ou le sentiment d'isolement que l'on peut ressentir quand on est déraciné
- Le bénévolat permet de mieux connaître ses droits, et notamment le droit des étrangers pour remplir, par exemple un dossier de régularisation (Femmes égalités)
- Le bénévolat a une dimension sociale mais aussi économique qui est très importante notamment pour les femmes (ADEL et Femmes Relais XXème)

## 7.5 Identifier ses compétences

**Compétences opérationnelles** Ce sont des compétences que vous pouvez acquérir ou évaluer facilement

1. répondre au téléphone
2. répondre par écrit (courrier ou courriel)
3. rechercher des informations pour la documentation
4. communiquer dans une langue étrangère
5. savoir se servir des logiciels de base des ordinateurs

**Compétences générales ou transversales** Ce sont des savoirs, savoir-être ou savoir-faire que vous avez acquis grâce à votre engagement bénévole et qui dépendent de votre expérience personnelle

1. savoir travailler au sein d'une équipe
2. savoir écouter les demandes et les attentes du public
3. savoir coopérer avec les autres en cas de conflit
4. savoir prendre des décisions
5. savoir partager les responsabilités
6. savoir argumenter pour défendre un projet

**Compétences spécifiques** Ce sont des compétences qui s'acquièrent par une pratique effective dans l'association

1. savoir comment fonctionne une association
2. savoir remplir un dossier de subvention
3. savoir la différence entre bénévole et salarié
4. savoir s'adresser à des interlocuteurs variés
5. savoir jouer un rôle de médiation entre le public, les bénévoles, les salariés...
- ...

## Témoignages

Lors du séminaire organisé avec Femmes égalités, les femmes migrantes bénévoles ont pensé aux capacités & compétences suivantes pour caractériser leur engagement :

- Apprendre ses limites et pouvoir les dépasser.
- Veiller à ne pas faire de faux pas pour ne pas discréditer l'association que l'on représente
- Prendre de l'assurance et acquérir de la confiance en soi
- Se rendre visible aux autres
- Être plus conscient(e) de ses forces
- Savoir évaluer lucidement une situation
- Apprendre à éviter les conflits
- Mettre en œuvre une démarche coopérative
- Savoir prendre la parole en public et se sentir légitime
- Savoir présenter son association
- Apprendre la persévérance
- Libérer la parole, pouvoir témoigner de sa situation
- Apprendre à hiérarchiser les informations pertinentes

## 7.6 Envisager les manières d'utiliser votre portfolio

**Participer** Votre bénévolat vous a permis de faire partie d'un groupe, de participer à un projet, de défendre des idées. Grâce à cette expérience vous pouvez décider de vous investir plus dans la vie de votre quartier. Pour participer à la vie locale, plusieurs villes ont prévu des Conseils de quartier qui associent les résidents étrangers. Certaines villes organisent des « votations ».

**Vous former** Vous avez pu identifier des compétences que vous aviez acquises grâce à votre bénévolat. Si vous souhaitez les enrichir, vous pouvez vous inscrire à une formation.

Votre expérience bénévole est considérée comme une expérience professionnelle à part entière grâce à la loi de modernisation sociale de 2002. Vous pouvez ainsi envisager une Validation des acquis de l'Expérience (VAE).

**Enrichir  
votre  
curriculum  
vitae**

A partir des compétences que vous avez identifiées vous pourrez enrichir votre curriculum vitae. Ils se présentent le plus souvent sous forme de responsabilités exercées, sans préciser si elles l'ont été sous forme rémunérée ou bénévole.

## Contacts

Pour plus d'information, voici des organismes auxquels vous pourrez vous adresser pour vous conseiller ou vous accompagner :

- 1) L'Association nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes –AFPA qui vous permettra de pouvoir trouver la formation qui vous convient  
[www.afpa.fr](http://www.afpa.fr)
- 2) Pôle Emploi – Agence nationale pour l'emploi qui propose des Ateliers de VAE  
[www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)
- 3) Conseil régional d'Ile de France – VAE- La région est responsable de la formation et de l'emploi en Ile de France  
[www.iledefrance.fr](http://www.iledefrance.fr)
- 4) Le site du Centre régional d'animation, de ressources et d'information sur les formations (Carif) - documentation et base de données  
[www.carif-idf.org](http://www.carif-idf.org)
- 5) Espace bénévolat (Ile de France) et France Bénévolat (national) pour trouver des missions bénévoles  
[www.francebenevolat.org](http://www.francebenevolat.org) ; [www.espacebenevolat.org](http://www.espacebenevolat.org)

## 8. A vous de jouer

*Votre expérience* activités et missions remplies  
.....  
.....

*Motivations* pourquoi vous êtes-vous engagé (e) ?  
.....  
.....

*Freins* quelles difficultés avez-vous ressenties ?  
.....  
.....

*Atouts* qu'avez-vous appris ?  
.....  
.....

*compétences* quels savoirs, savoir-faire avez-vous acquis ?  
.....  
.....

*Valoriser* comment comptez-vous utiliser votre expérience  
bénévole ?  
.....  
.....

*Suggestions* Avez-vous des suggestions à faire sur le portfolio ? Si  
oui, lesquelles ?  
.....  
.....

## Votre témoignage

Nom ou prénom (facultatif) :

Genre :

Age :

Arrivée en France :

Pays d'origine :

Association que je connais :

Association dont je suis membre :

Association où je suis bénévole :

## 9. Ont participé au projet Tremplin Migrant (e)s

### Associations porteuses du projet

Autremonde – [www.autremonde.org](http://www.autremonde.org)  
iriv– [www.iriv.net](http://www.iriv.net)  
Femmes Egalité – [www.femmes-egalite.org](http://www.femmes-egalite.org)

### Associations participantes (expérimentation du portfolio)

ADEL - Madeleine Hersent (Paris)  
Assfam – Zohra Harach-Ndiaye et Saana Saitouli (Paris)  
Assfam – Martine Bendahan et Sabrina Benkarich (Seine Saint Denis)  
Femmes Egalité – Ana Azaria (Paris)

### Associations participantes (séminaires de présentation du projet)

ASTI de l'Essonne  
Centre social Françoise Dolto (Seine et Marne)  
EDL (Paris XXème)  
FASTI (national)  
CIMADE (national)  
Petits frères des pauvres (national)  
Centre de ressources, Politique de la ville en Essonne  
Espace Bénévolat (Ile de France)  
L'ACASE (Essonne)

Association des étudiants burkinabé en France (National)  
Coordination des associations portugaises (Essonne)  
ENDA-Europe (National)  
Fédération IFAFE (Ile de France)  
Petites Mères (Rambouillet, Yvelines)  
Plein Sud, ASIFA (National)  
Quartiers du Monde (Paris)  
Réseau Reactives (National)  
SMR- Solidarité Migrants Rueil (Hauts de Seine)

### Personnes ressources

**Diomar González S.**, Psychologue, chercheuse, Université Paris VIII – **bénévole au Centre des métiers de la Villette**

**Bernard Wallon**, ancien directeur du SSAE

## 10. Bibliographie et contacts

**Archambault (E.) et Boumendil (J.)**, *Le secteur sans but lucratif en France*, LES, Paris, 1995.

**Halba (Bénédicte)**, *Guide pratique du bénévolat*, Larousse, Paris, 2011

**Halba (Bénédicte.)**, *Gestion du bénévolat et du volontariat*, De Boeck, Bruxelles, 2006.

**Halba (Bénédicte.)**, *Bénévolat et volontariat en France et dans le monde*, La Documentation française, Paris, 2003.

**Hersent (Madeleine) avec Fraysse (L) et Bazin (I)**, *Femmes, économie et développement*, Eres, Paris, 2011

**IRIV**, *Médiateur interculturel – Un métier, des compétences* Paris, 2009.

**IRIV**, *Valoriser les acquis d'une expérience bénévole pour un projet professionnel*, Paris, 2007.

**IRIV**, *Bénévolat : un atout pour les jeunes, une chance pour les associations*, Paris, 2001.

**IRIV**, *Bénévolat/volontariat et emploi : concurrence ou complémentarité ?*, Paris, 1999.

**IRIV**, *Quel statut pour le bénévole/volontaire ?*, Paris, 1998

### Institutions

**Ministère de la jeunesse et des sports**, *Guide du bénévolat*, Paris, 2000 à 2010

Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et à la Vie associative -

Ministère de l'Intérieur

Ministère des Sports

### Organisations

Autremonde- [www.autremonde.org](http://www.autremonde.org)

ADEL - [www.adel.asso.fr](http://www.adel.asso.fr)

Assfam – [www.assfam.org](http://www.assfam.org)

Femmes Egalité- [www.femmes-egalite.org](http://www.femmes-egalite.org)

Espace Bénévolat- [www.espacebenevolat.org](http://www.espacebenevolat.org)

France Bénévolat- [www.francebenevolat.org](http://www.francebenevolat.org)

*iriv* – [www.iriv.net](http://www.iriv.net)



## 2011 – Année européenne du bénévolat



The European  
Year of Volunteering  
2011